

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CTM

Ci-dessous le communiqué de presse de l'AMMC concernant la déclaration de franchissement de seuil de participation dans le capital de la Compagnie de Transports au Maroc, CTM S.A.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/27/2024

Rabat, le 25 décembre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *M. Othman Benjelloun* a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, le 19 décembre 2024, 353 551 actions *Compagnie de Transports au Maroc (CTM)* au cours unitaire de 800 dirhams, franchissant ainsi directement à la hausse les seuils de participation de 5%, 10%, 20% et indirectement le seuil de participation de 66,66% dans le capital de ladite société.

Ladite acquisition a été réalisée comme suit :

- 283 186 actions auprès de Monsieur Sidi El Mokhtar El Joumani ;
- 70 000 actions auprès de Monsieur Sidi Salah El Joumani ;
- 365 actions auprès de Monsieur Sidi Mohamed El Joumani.

Suite à cette opération, *M. Othman Benjelloun* déclare détenir :

- Directement 353 551 actions CTM, soit 28,84% du capital de cette dernière ;
- Indirectement 625 072 actions CTM (607 192 actions à travers *RMA*, 14 380 actions à travers *Interfina* et 3 500 actions à travers *O Capital Group*), soit 50,99% du capital de ladite société.

La participation totale (directe et indirecte) de *M. Othman Benjelloun* dans le capital de CTM est de 79,82%.

Dans les six mois qui suivent le franchissement des seuils précités, *M. Othman Benjelloun* envisage d'arrêter ses achats sur les actions CTM.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.facebook.com/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)



Compagnie de Transports au Maroc CTM SA

Au capital de 122 597 800,00 DHS

Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat, Casablanca, Maroc

Contact communication financière

Tél. : (+212) 05 22 76 21 00